



**AVIS DE PROMULGATION**  
**RÈGLEMENT 527.1-2018**

*Aux contribuables de la susdite municipalité*

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Jocelyne Laliberté, greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge au cours de sa séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 a adopté le règlement numéro 527.1-2018 portant le titre de :

**RÈGLEMENT 527.1-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 527-2018 PORTANT SUR LA  
GESTION CONTRACTUELLE VISANT À MODIFIER L'ARTICLE 11.1.1**

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie dudit règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, LE 16 MAI 2018.

La greffière,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jocelyne Laliberté'.

Jocelyne Laliberté, GMA